

## Participation à la souscription du « Prix du Chapitre »

En participant à la souscription au « Prix du Chapitre », vous soutenez le dynamisme pastoral du diocèse, dans sa volonté d'évangéliser, et de mettez en valeur les initiatives soutenues par notre évêques et les prêtres du diocèse.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Adresse mail : .....

Oui, je souhaite soutenir le « Prix du Chapitre » en faisant un don de

50 €  100€  autre : .....

par chèque à l'ordre de l'Association  
Diocésaine de Blois.

je souhaite avoir un reçu fiscal

je souhaite être informé sur les lauréats du  
« Prix du Chapitre »

par mail  par courrier

À renvoyer

au Chanoine Marc Charrondière,  
2, rue Porte Clos-Haut, 41000 Blois

## Extraits du règlement du « Prix du Chapitre »

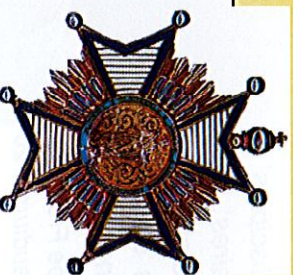
Art. 11 : Le jury du « Prix du Chapitre » est constitué des chanoines, présidé par le doyen du chapitre.

Art. 12 : Les critères de choix pour le lauréat sont, de manière non exhaustive :

- Sa pertinence pastorale en vue de l'évangélisation
- L'attention portée aux plus pauvres, aux enfants et aux jeunes
- La place de la prière prévue dans le projet
- L'attention à la mise en relation des différents états de vie (religieux, célibataires, mariés, ordonnés...)
- La possible pérennité du projet dans le temps
- Son originalité et sa prise de risque.
- La faiblesse des ressources de l'organe qui présente la demande
- Pour un projet à dimension culturelle, il faut ajouter les critères de plus-value liturgique et artistique en plus de ceux-ci.

Pour tout renseignement, joindre  
le Chanoine Marc Charrondière,  
secrétaire du chapitre cathédrale,

Évêché de Blois, 2, rue Porte Clos-Haut, 41000 Blois



Le

# Prix du Chapitre

Cathédral



DIOCÈSE  
DE BLOIS